

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit
tenue le 6 octobre 2021, à 18 h 35, par visioconférence**

Sont présents :

Mme Stéphanie Arpin, personnel enseignant
Mme Maya Cantin, étudiante du secteur technique (ÉNA)
Mme Monique Dion, parent d'étudiant
M. François Dussault Thériault, diplômé du secteur technique
Mme Julie Ethier, secteur Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie
M. Jean-Paul Gagné, secteur socio-économique et président du conseil d'administration
Mme Francesca Romelide Lafortune, étudiante du secteur technique
M. Sylvain Lambert, membre d'office et directeur général du Cégep
Mme Josée Mercier, membre d'office et directrice des études du Cégep
M. Patrick Monarque, diplômé du secteur préuniversitaire
M. Xavier Pallares, diplômé de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)
M. Ghislain Plourde, secteur des centres de services scolaires
M. Éric Trudeau, secteur des activités économiques
Mme Alexis Vanier, étudiante du secteur préuniversitaire
M. Charles Vincent, secteur universitaire

Sont absents :

M. Raymond Chaussé, personnel enseignant
Mme Marlène Couture, personnel de soutien
M. Jean-Luc Djigo, personnel professionnel non enseignant
M. Stéphane Girard, secteur socioéconomique
M. Xavier Gret, parent d'étudiant
M. Kevin P. Smith, secteur des activités économiques

Sont invités :

M. Francis Archambault, directeur général du Centre technologique en aérospatiale
Mme Renée Asselin, conseillère pédagogique
M. Pascal Désilets, directeur de l'ÉNA
M. Vincent Duchesne, directeur adjoint, direction des études
M. Louis-Philippe Gagnon, coordonnateur aux approvisionnements, Direction des ressources financières

M. Bruno Jobin, directeur des affaires étudiantes et communautaires
M. Lin Jutras, directeur adjoint, direction des études
M. François Lefebvre, directeur des ressources financières
M. Marc Lalonde, coordonnateur de programmes
M. Nicholas Laurin, coordonnateur du département d'avionique
Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale, Direction générale
Mme Karine Mercier, directrice adjointe à la Direction des études
Mme Karina Morin, coordonnatrice des ressources matérielles

Le président, M. Jean-Paul Gagné, préside l'assemblée. Mme Marie-Pier Lépine agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 18 h 35.

M. Jean-Paul Gagné félicite les nouveaux membres du conseil d'administration pour leur nomination : M. Ghislain Plourde, Mme Monique Dion, parent d'étudiant, Mme Maya Cantin, Mme Francesca Romelide Lafortune et Mme Alexis Vanier. Il félicite également M. Xavier Gret pour sa nomination pour un deuxième mandat.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour

	Points
1. Adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 16 juin 2021	
2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 juin 2021	Décision
2.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 juin 2021	Information
3. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 30 juin 2021	
3.1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 30 juin 2021	Décision
3.2. Suites du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 30 juin 2021	Information
4. Adoption de DEC et d'AEC	Décisions
5. Adoption du Rapport d'évaluation du programme Techniques d'avionique	Décision
6. Dépôt et approbation du plan de travail 2021-2022 de la Commission des études	Décision
7. Retour sur la rentrée de l'automne 2021	Information
8. Adoption des bons de commande	Décisions
8.1. Autorisation pour l'acquisition d'un appareil de radioscopie mobile (C-ARM)	
8.2. Autorisation pour l'acquisition d'un mammographe	
9. Dépôt et présentation du plan de travail 2021-2022	Information
10. Adoption du budget du fonds de fonctionnement 2021-2022	Décision
11. Adoption de la Politique sur les services autofinancés	Décision
12. Approbation du plan de travail 2021-2022 et du budget prévisionnel 2021-2022 du Centre technologique en aérospatiale (CTA)	Décision
13. Dépôt du Rapport de mise en application de la Politique institutionnelle pour un environnement sans fumée	Information
14. Élection d'un membre pour le comité d'audit et des finances	Décision

15. Suivi des projets majeurs	
15.1 Projet du Pavillon de la santé et de l'innovation	Information
15.2 HUIS CLOS – Projet d'aérocampus	Information
16. Informations	
16.1 La Vie au Cégep	Information
16.2 Nombre d'étudiants inscrits à la session d'automne 2021, après la date d'abandon	Information
16.3 Présentation de la composition du conseil d'administration et des comités	Information
16.4 État des activités de représentation du directeur général	Information
17. Correspondance	Information
18. Dépôt de documents	Information
19. Date de la prochaine séance	Information
20. Levée de la séance	Décision

21-CA-62 PROPOSITION

M. Xavier Pallares, appuyé par Mme Stéphanie Arpin, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 JUIN 2021

2.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2021

21-CA-63 PROPOSITION

M. François Dussault Thériault, appuyé par M. Xavier Pallares, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 16 juin 2021 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 16 juin 2021

Aucun suivi n'est fait.

3. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 JUIN 2021

21-CA-64 PROPOSITION

M. Xavier Pallares, appuyé par Mme Stéphanie Arpin, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 30 juin 2021 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 30 juin 2021

M. Sylvain Lambert, directeur général, fait un suivi concernant le dépassement de coûts pour le projet de laboratoires en denturologie.

4. ADOPTION DE DEC ET D'AEC

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose un tableau intitulé *Diplômés au Conseil d'administration d'octobre 2021 et des 5 dernières années*.

21-CA-65 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

Mme Julie Ethier, appuyée par M. Éric Trudeau, propose à l'assemblée de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors des sessions d'hiver 1992, d'été 1988, d'automne 2019, d'hiver 2020, d'été 2020, d'automne 2020, d'hiver 2021, d'été 2021 et d'automne 2021 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

21-CA-66 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

Mme Julie Ethier, appuyée par M. Éric Trudeau, propose à l'assemblée d'autoriser le Cégep à délivrer une attestation d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors des

sessions d'automne 2020, d'hiver 2021, d'été 2021 et d'automne 2021 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. ADOPTION DU RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROGRAMME TECHNIQUES D'AVIONIQUE

Mme Karine Mercier, directrice adjointe à la Direction des études, Mme Renée Asselin, conseillère pédagogique, M. Nicholas Laurin, coordonnateur du département d'avionique et M. Marc Lalonde, coordonnateur de programmes, présentent les principaux éléments du rapport d'évaluation du programme Techniques d'avionique et rappellent que celui-ci répond aux exigences de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) en respectant les six critères qu'elle prescrit. Les recommandations et le plan d'action élaboré sont présentés.

L'adoption des rapports d'évaluation des programmes s'inscrit dans l'axe d'intervention 2.3 « Évaluation, actualisation et développement de programmes de formation » du Plan stratégique 2018-2024 du Cégep. Cet axe d'intervention est un sous-élément du premier enjeu « Former » et de l'orientation 2 « Proposer des formations de qualité répondant aux besoins de la société ».

Mme Francesca Romelide Lafortune et Mme Alexis Vanier rejoignent la réunion.

21-CA-67 PROPOSITION

ATTENDU que le *Rapport d'évaluation du programme Techniques d'avionique* est conforme au mandat défini par la Direction des études dans le cadre de sa planification de l'évaluation des programmes d'études;

ATTENDU la recommandation de la Régie pédagogique;

ATTENDU la recommandation de la Commission des études;

M. Patrick Monarque, appuyé par Mme Stéphanie Arpin, propose à l'assemblée d'approuver le *Rapport d'évaluation du programme Techniques d'avionique* tel que déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. DÉPÔT ET APPROBATION DU PLAN DE TRAVAIL 2021-2022 DE LA COMMISSION DES ÉTUDES

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose un document intitulé *Plan de travail 2021-2022 – Commission des études*. Elle le présente, le commente et répond aux questions des membres.

L'article 4.6 du *Règlement de la Commission des études* du Cégep prévoit que, annuellement, la Commission des études soumet au conseil d'administration, pour approbation, son plan de travail pour l'année qui suit et dépose son rapport d'activités pour l'année terminée.

21-CA-68 PROPOSITION

ATTENDU le plan de travail 2021-2022 de la Commission des études;

ATTENDU l'article 4.6 du *Règlement de la Commission des études* du Cégep;

ATTENDU la recommandation de la Commission des études;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Mme Julie Ethier, appuyée par M. Charles Vincent, propose à l'assemblée d'approuver le *Plan de travail 2021-2022 de la Commission des études* tel que déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. RETOUR SUR LA RENTRÉE DE L'AUTOMNE 2021

M. Sylvain Lambert, directeur général, et Mme Josée Mercier, directrice des études, font un retour sur la rentrée scolaire de l'automne 2021.

Les 18, 19 et 20 août 2021 s'est tenu l'événement « Cap sur la rentrée! », lequel consistait en trois journées d'accueil qui se sont bien déroulées et qui ont eu un grand succès auprès des quelque 1 100 participants et participantes.

Il est prévu d'organiser à nouveau ces journées d'accueil institutionnel l'année prochaine, mais de façon différente, notamment en raison du contexte sanitaire qui changera probablement. Ces trois journées ont permis de mettre en lumière que les nouvelles cohortes avaient besoin d'information sur plusieurs éléments, notamment l'acquisition des mots de passe et des instructions pour l'accès au portail Omnivox. Dans les prochains événements d'accueil, il y aura certainement des activités institutionnelles et des moments pour les activités ciblées des programmes.

Le retour en présence pour l'enseignement se passe bien également. Mis à part l'obligation du port du masque en tout temps pour les étudiants et étudiantes, plusieurs professeurs et professeures ont manifesté leur enthousiasme quant à ce retour en classe sur les campus.

Mme Mercier invite les administrateurs à consulter le site web « Ma réussite ».

8. ADOPTION DES BONS DE COMMANDE

8.1 AUTORISATION POUR L'ACQUISITION D'UN INTENSIFICATEUR DE RADIOSCOPIE MOBILE (C-ARM)

En hiver 2019, le ministère de l'Enseignement supérieur a procédé à une révision du programme d'études Technologie de radiodiagnostic. Le ministère a octroyé un financement de 2 178 000 \$ au cégep Édouard-Montpetit pour l'acquisition des équipements. Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'études local, le Cégep doit, entre autres, se procurer quatre (4) équipements majeurs (ou modalités) : un appareil de tomodensitométrie, un appareil de mammographie, un appareil mobile de radioscopie (C-Arm) et un simulateur de résonance magnétique.

Ces appareils doivent être implantés à partir de la 4^e session du programme d'études, soit la session d'hiver 2022, afin de fournir les cours qui s'appuient sur l'enseignement de ces modalités. Le processus d'appel d'offres public étant en cours, une délégation de pouvoirs est demandée au conseil d'administration dans le but de réduire les délais d'autorisation du bon de commande une fois que la conformité du plus bas soumissionnaire sera établie, et ce afin d'obtenir ces équipements aussi rapidement que possible.

21-CA-69 PROPOSITION

ATTENDU que le nouvel appareil mobile de radioscopie sera utilisé dès la session d'hiver 2022, notamment, dans le cours 142-444-EM – *Imagerie radioscopique et mammographie*;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU que le montant lié à l'acquisition de l'équipement est prévu au budget d'investissement 2021-2022;

ATTENDU que le budget global sera respecté;

ATTENDU l'appel d'offres public en cours;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Ghislain Plourde, appuyé par M. Xavier Pallares, propose à l'assemblée de déléguer à M. Sylvain Lambert, directeur général, le pouvoir d'octroyer le bon de commande pour l'acquisition d'un appareil de radioscopie mobile (C-ARM) auprès du plus bas soumissionnaire conforme si le montant de la soumission ne dépasse pas 500 000 \$, avant les taxes. Le directeur général assurera un suivi de ce dossier auprès du conseil d'administration lors d'une prochaine assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8.2 AUTORISATION POUR L'ACQUISITION D'UN MAMMOGRAPHE

En hiver 2019, le ministère de l'Enseignement supérieur a procédé à une révision du programme d'études Technologie de radiodiagnostic. Le ministère a octroyé un financement de 2 178 000 \$ au cégep Édouard-Montpetit pour l'acquisition des équipements. Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'études local, le Cégep doit, entre autres, se procurer quatre (4) équipements majeurs (ou modalités) : un appareil de tomodensitométrie, un appareil de mammographie, un appareil de radioscopie mobile (C-Arm) et un simulateur de résonance magnétique.

Ces appareils doivent être implantés à partir de la 4^e session du programme d'étude, soit la session d'hiver 2022 afin de fournir les cours qui s'appuient sur l'enseignement de ces modalités. Le processus d'appel d'offres public étant en cours, une délégation de pouvoirs est demandée au conseil d'administration dans le but de réduire les délais d'autorisation du bon de commande une fois que la conformité du plus bas soumissionnaire sera établie, et ce afin d'obtenir ces équipements aussi rapidement que possible.

21-CA-70 PROPOSITION

ATTENDU que l'appareil de mammographie sera utilisé dès la session d'hiver 2022 dans le cours 142-444-EM – *Imagerie radioscopique et mammographie*;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU que le montant lié à l'acquisition de l'équipement est prévu au budget d'investissement 2021-2022;

ATTENDU que le budget global sera respecté;

ATTENDU l'appel d'offres public en cours;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Mme Stéphanie Arpin, appuyée par M. Patrick Monarque, propose à l'assemblée de déléguer à M. Sylvain Lambert, directeur général, le pouvoir d'octroyer le bon de commande pour l'acquisition d'un mammographe auprès du plus bas soumissionnaire conforme si le montant de la soumission ne dépasse pas 500 000 \$, avant les taxes. Le directeur général assurera un suivi de ce dossier auprès du conseil d'administration lors d'une prochaine assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PLAN DE TRAVAIL 2021-2022

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente et commente le *Plan de travail institutionnel 2021-2022*. Il répond aux questions des membres.

10. ADOPTION DU BUDGET DU FONDS DE FONCTIONNEMENT 2021-2022

M. Patrick Monarque, président du comité d'audit et des finances, présente les faits saillants du budget du fonds de fonctionnement 2021-2022. M. François Lefebvre, directeur des ressources financières, présente le budget de fonctionnement 2021-2022. Il le commente et répond aux questions des membres.

Une rencontre du comité d'audit et des finances a eu lieu le 22 septembre 2021 afin de présenter le budget de fonctionnement et recevoir toutes les informations pertinentes à l'analyse des données.

21-CA-71 PROPOSITION

ATTENDU l'allocation initiale déposée au mois de juin 2021;

ATTENDU le déficit prévu de 390 663 \$;

ATTENDU que le déficit sera financé par le solde de fonds du Cégep;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité d'audit et des finances;

M. Ghislain Plourde, appuyé par M. Patrick Monarque, propose à l'assemblée d'adopter le budget de fonctionnement 2021-2022.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. ADOPTION DE LA POLITIQUE SUR LES SERVICES AUTOFINANCÉS

À la suite d'une recommandation du Vérificateur général du Québec, le ministère de l'Enseignement supérieur a invité les cégeps à adopter une politique sur la gestion des services autofinancés. Les services autofinancés regroupent les services offerts à la communauté étudiante, aux membres du personnel, à la communauté externe et aux partenaires publics et privés qui lui procurent des revenus d'exploitation.

M. François Lefebvre, directeur des ressources financières, dépose et présente la *Politique sur les services autofinancés*. Il la commente et répond aux questions des membres.

21-CA-72 PROPOSITION

ATTENDU que le ministère de l'Enseignement supérieur a demandé aux cégeps d'adopter une politique sur les services autofinancés;

ATTENDU que la Politique permet de définir les règles de gestion, les principes financiers et les éléments de reddition de compte liés au fonctionnement des services autofinancés;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité d'audit et des finances;

Mme Julie Ethier, appuyée par M. Ghislain Plourde, propose à l'assemblée d'approuver la *Politique sur les services autofinancés*.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. APPROBATION DU PLAN DE TRAVAIL 2021-2022 ET DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2021-2022 DU CENTRE TECHNOLOGIQUE EN AÉROSPATIALE (CTA)

M. Francis Archambault, directeur général du Centre technologique en aérospatiale, présente les exigences de la Convention d'aide financière 2021-2022 qui lie le Cégep au ministère de l'Enseignement supérieur pour le financement du Centre technologique en aérospatiale (CTA). En vertu de cette entente, le plan de travail 2021-2022 et le budget prévisionnel 2021-2022 du CTA, lesquels ont été préalablement approuvés par le conseil d'administration du CTA, doivent être approuvés par le conseil d'administration du Cégep. M. Archambault commente et répond aux questions des membres.

21-CA-73 PROPOSITION

ATTENDU les exigences de la Convention d'aide financière 2021-2022 qui lie le Cégep au ministère de l'Enseignement supérieur pour le financement du Centre technologique en aérospatiale (CTA);

ATTENDU que le plan de travail 2021-2022 et le budget prévisionnel 2021-2022 du CTA ont été préalablement approuvés par le conseil d'administration du CTA (résolutions 21-CA-06 et 21-CA-07);

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Charles Vincent, appuyé par M. Patrick Monarque, propose à l'assemblée d'approuver le Plan de travail 2021-2022 et le Budget prévisionnel 2021-2022 du Centre technologique en aérospatiale (CTA).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

13. DÉPÔT DU RAPPORT DE MISE EN APPLICATION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE POUR UN ENVIRONNEMENT SANS FUMÉE

M. Bruno Jobin, directeur des affaires étudiantes et communautaires, dépose et présente aux membres du conseil d'administration le *Rapport de mise en application de la Politique institutionnelle pour un environnement sans fumée*. Il répond aux questions des membres.

L'article 9 de la *Politique institutionnelle pour un environnement sans fumée* prévoit ce qui suit :

Suivi de la politique

La Direction générale fait rapport tous les deux ans au conseil d'administration du Cégep sur l'application de cette politique. Ce rapport doit faire état du suivi de l'application de la politique en présentant notamment des données sur :

- *le respect de la politique, en faisant le lien entre les infractions et les conséquences qui en ont découlé ou non;*
- *sur les récidivistes ou les secteurs les plus problématiques et sur les mesures spécifiques qui seront prises pour assurer le respect des règles établies.*

Dans les 60 jours du dépôt de son rapport au conseil d'administration, la Direction générale doit en transmettre copie au ministre de la Santé et des Services sociaux.

Cette obligation émane de l'article 5.1 de la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme*.

La *Politique institutionnelle pour un environnement sans fumée* prévoit également ce qui suit, à l'article 12 :

Le rapport de la mise en application et du suivi de la politique fait, tous les deux ans, au conseil d'administration par la Direction générale devra indiquer, le cas échéant, les modifications ou amendements à la politique ou aux mesures qu'elle contient pour mieux protéger les membres de la communauté collégiale et les visiteurs contre la fumée de tabac dans l'environnement (FTE) et afin de refléter l'évolution de la norme sociale.

14. ÉLECTION D'UN MEMBRE POUR LE COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

Le processus d'élection des membres du comité d'audit et des finances est présidé Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale et secrétaire du conseil d'administration.

Le *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1) du Cégep prévoit ce qui suit pour la composition du comité d'audit et des finances (article 6.1) :

6.1 COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

6.1.2 Composition

6.1.2.1 Le comité se compose de trois membres du conseil d'administration, dont au moins deux membres ont une compétence en matière de finances et de comptabilité, et qui sont nommés par le conseil d'administration au mois de juin de chaque année, ou à l'assemblée subséquente en cas de force majeure. Le comité doit être majoritairement composé de membres externes.

Mises en candidatures pour le poste de membre du comité d'audit et des finances :

M. Patrick Monarque propose la candidature de M. Ghislain Plourde, lequel accepte d'être mis en candidature. Aucune autre candidature n'est proposée.

21-CA-74 PROPOSITION

ATTENDU l'article 6.1.2.1 du *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1);

ATTENDU qu'un siège est à combler au sein du comité d'audit et des finances;

M. Patrick Monarque, appuyé par M. François Dussault Thériault, propose à l'assemblée de nommer M. Ghislain Plourde comme membre du comité d'audit et des finances pour l'année scolaire 2021-2022.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

15. SUIVI DES PROJETS MAJEURS

15.1 PROJET DU PAVILLON DE LA SANTÉ ET DE L'INNOVATION

M. Sylvain Lambert, directeur général, M. Lin Jutras, directeur adjoint des études, et Mme Karina Morin, coordonnatrice des ressources matérielles, présentent le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet du Pavillon de la santé et de l'innovation. Ils répondent aux questions des membres.

15.2 HUIS CLOS – PROJET D'AÉROCAMPUS

M. Pascal Désilets, directeur de l'ÉNA, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet de développement de l'aérocampus à l'ÉNA. Il commente et répond aux questions des membres.

16. INFORMATIONS

16.1 LA VIE AU CÉGEP

Un document est déposé pour présenter les nouvelles du Cégep du 3 juin 2021 au 17 septembre 2021.

16.2 NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS À LA SESSION D'AUTOMNE 2021, APRÈS LA DATE D'ABANDON

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose et commente le document portant sur le nombre d'étudiants inscrits à la session d'automne 2021, après la date d'abandon.

16.3 PRÉSENTATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS

Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale, fait un suivi concernant la composition du conseil d'administration et dépose la liste des administrateurs.

16.4 ÉTAT DES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Un document est déposé pour faire état des activités de représentation du directeur général du 31 mai 2021 au 17 septembre 2021.

17. CORRESPONDANCE

Le 14 juin 2021, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Danielle McCann, l'informant que le programme d'études préuniversitaires Sciences humaines (300.A1, 2021), menant au diplôme d'études collégiales a été approuvé et qu'il remplacera obligatoirement le programme d'études préuniversitaires Sciences humaines (300.A0, 2021), à compter de l'année scolaire 2023-2024. De plus, un montant de 80 520 \$ sera accordé pour l'achat de matériel informatique pour permettre d'atteindre les nouveaux objectifs du programme et de disposer de moyens d'enseignement adaptés aux besoins de formation des élèves.

Le 17 juin 2021, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Danielle McCann, l'informant qu'en janvier 2020, le Ministère a entrepris, en collaboration avec l'ensemble des cégeps de la grande région de Montréal, un exercice de révision des devis scolaires afin, entre autres, de planifier les hausses à venir au cours des prochaines années. Le devis scolaire cible pour l'année scolaire 2029-2030 retenu pour l'École nationale d'aérotechnique est de 1 600 étudiants. Cible qui pourra être revue annuellement en fonction, notamment, de l'évolution réelle des inscriptions dans l'établissement et les autres cégeps de la région.

Le 6 juillet, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Danielle McCann, annonçant l'attribution d'une aide financière de 370 793 \$ visant à rembourser les coûts additionnels liés au redéploiement de main-d'œuvre dans le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), ressources qui ont contribué à la continuité des soins et services dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Le 16 juillet, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Danielle McCann, l'informant que le Ministère a complété la préparation des règles budgétaires 2021-2022 de fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur, qui incluent des réinvestissements majeurs en enseignement supérieur, notamment ceux du budget 2021-2022, représentant près de 150 M\$, en incluant les coûts de reconduction, les investissements des budgets antérieurs et ceux du budget 2021-2022.

Le 6 août 2021, M. Sylvain Lambert, directeur général, a reçu une lettre de la part du président de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, M. Denis Rousseau, l'informant que l'actualisation du Plan stratégique 2018-2024 du Cégep, qui consiste en sa prolongation d'une année afin de répondre à certains éléments contextuels, est conforme à la Loi, qu'il est de qualité et qu'il contient les éléments susceptibles d'en assurer l'efficacité.

Le 10 août 2021, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Danielle McCann, informant que, conformément au Plan québécois des infrastructures 2021-2031, une somme totale et maximale de 10 681 791 \$ est accordée au Cégep Édouard-Montpetit à titre de subvention pour l'année scolaire 2021-2022.

Le 12 août 2021, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Danielle McCann, annonçant qu'une aide financière maximale de 350 000 \$ est accordée au Cégep Édouard Montpetit pour l'année 2021-2022 et 2022-2023 dans le cadre de l'Entente Canada-Québec relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement des langues secondes.

Le 31 août 2021, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Danielle McCann, annonçant qu'une subvention de 15 369 \$ sera accordée au Cégep Édouard-Montpetit dans le cadre du programme Soutien à l'intégration des communautés culturelles et à l'éducation interculturelle au collégial.

Le 8 septembre 2021, M. Sylvain Lambert, directeur général, a reçu une lettre de la part du directeur des Affaires étudiantes et interordres du ministère de l'Enseignement supérieur, M. Christian Lavoie, accusant réception des documents suivant : Règlement n° 3 sur les droits chargés aux étudiants inscrits au Collège Édouard-Montpetit et Résolution adoptée par le conseil d'administration. Conformément aux articles 9.1 et 24.5 de la Loi sur les Collèges d'enseignements général et professionnel (Chapitre C-29), les documents seront conservés dans le dossier du Cégep au Ministère.

18. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents suivants sont déposés :

- Plan de travail du comité directeur pour l'année 2021-2022;
- Rapport des présences au conseil d'administration pour l'année 2020-2021;
- Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité directeur du 19 mai 2021;
- Procès-verbal de la réunion extraordinaire du comité directeur du 28 mai 2021;
- Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité d'audit et des finances du 2 juin 2021;
- Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études 18 mai 2021.

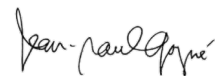
19. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La rencontre spéciale du conseil d'administration concernant le suivi de la planification stratégique est prévue le mercredi 10 novembre 2021 à 18 h 30.

La prochaine réunion ordinaire du conseil d'administration est prévue le mercredi 24 novembre 2021, à 18 h 30.

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Julie Ethier, appuyée par M. Éric Trudeau, et unanimement résolu de lever la séance à 21 h 40.



Jean-Paul Gagné
Président du conseil d'administration



Marie-Pier Lépine
Secrétaire d'assemblée